

## DECLARATION DE NON-CONDAMNATION

Je soussigné(e),

**NOM :**

*(nom de jeune fille suivie du nom d'épouse)*

**PRENOMS :**

**DEMEURANT A :**

**DATE ET LIEU DE NAISSANCE :** le .../.../..... à :

**FILS – FILLE DE (1) :**

*(nom et prénoms du père)*

**ET DE :**

*(nom et prénoms de jeune fille de la mère)*

**NATIONALITE :**

Déclare sur l'honneur, conformément à l'article A 123-51 du code de commerce relatif au registre du commerce et des sociétés, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale, ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire - soit d'exercer une activité commerciale, soit de gérer, administrer ou diriger une personne morale.

Fait à :

Le :

Signature :

(1) Rayer la mention inutile

### Rappel : Article L123-5 du code de commerce

*(Ordonnance n° 2000-916 du 19 septembre 2000 art.3 – JO du 22 septembre 2000 en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2002)*

***Le fait de donner, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au registre du commerce et des sociétés, est puni d'une amende de 4500 euros et d'un emprisonnement de 6 mois .***

*Les dispositions des deuxième et troisième alinéas de l'article L. 123-4 sont applicables dans les cas prévus au présent article.*